

0383069E
ACADEMIE DE GRENOBLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE CAMILLE COROT
454 RUE PAUL CLAUDEL
38510 MORESTEL
Tel : 0474802891

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tableau fixant la durée d'amortissement de l'actif par catégorie

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 31

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/11/2017

Réuni le : 30/11/2017

Sous la présidence de : Jean-Paul Tafani

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

La durée et le mode d'amortissement sont déterminés selon l'utilisation qui est faite par l'EPLÉ du bien, en fonction des caractéristiques propres à l'établissement et non plus selon les durées résultant des usages professionnels ou des pratiques généralement admis. Le conseil d'administration détermine la durée d'amortissement de l'actif, par catégorie. Le tableau ci-après présente les durées moyennes d'amortissement pour des catégories d'immobilisations arrêtées par le Conseil d'administration.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

**TABLEAU DES DUREES DES AMORTISSEMENTS
APPLICABLES A COMPTER DE L'EXERCICE 2017
LGT CAMILLE COROT**

Conseil d'Administration du 30/11/2017

| Catégorie d'immobilisations | Durée d'amortissement |
|--|------------------------------|
| Tous Immeubles (habitations, industriels) | 40 ans |
| Composant de construction (toiture, menuiseries extérieure...) | 25 ans |
| Composant de construction (Electricité, plomberie...) | 10 ans |
| Bâtiments légers, Aménagements intérieurs ou extérieurs | 10 ans |
| Matériel industriel , d'entretien, de maintenance | 10 ans |
| Matériel pour la restauration (Froid, cuisson) | 10 ans |
| Matériel pédagogique (ex : matériels pour les sciences) | 5 ans |
| Mobilier de bureau et d'enseignement | 5 ans |
| Véhicule automobile, tondeuse | 5 ans |
| Matériel bureautique, de reprographie et audiovisuel | 5 ans |
| Matériel informatique | 3 ans |
| Logiciels informatiques | 3 ans |